

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 28 OCTOBRE 2025
PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 23 octobre 2025, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

Présents : MM. BARNERON Séverine, CHOPIN Marie-Thérèse, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés : MM. AVRIL Jérôme, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy, ROUX Josiane.

Ont donné pouvoir : M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. Le Président du CCAS, MOMBARD Dominique.

Nombre de membres présents : 9

Quorum : 7

Virginie COPPEL a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Objet
DEL2025_7CCAS	Décision modificative n° 1 – Budget du CCAS 2025
DEL2025_8CCAS	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'EHPAD Beausoleil

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024

Monsieur le Président soumet au vote le procès-verbal de la séance du 20 mars 2025.
A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2025 est approuvé.

Compte-rendu des actes accomplis par le Président en vertu de la délégation donnée par le Conseil d'Administration

Entendu le rapport de Monsieur le Président ;
Le conseil municipal,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises en vertu de la délibération n° DEL20201203_02 du 03 décembre 2020.

Compte-rendu des actes accomplis par le Maire en vertu de la délégation donnée par le conseil d'administration

N°	Date de la décision	Objet
DEC2025_1CCAS	10/01/2025	Modification de la régie de recettes "Portage des repas" - Encaissement des virements

		N° 2 à 4 - Délibération du Conseil d'Administration du 20 mars 2025
DEC2025_5CCAS	10/04/2025	Repas des Aînés 2025 - Orchestre Medley Formation PM
DEC2025_6CCAS	17/09/2025	Modification de la régie de recettes "Portage des repas" - Produits du repas des Aînés

DEL2025_7CCAS – Décision modificative n° 1 – Budget du CCAS 2025

Rapporteur : Monsieur le Président

Nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Vu la délibération n° DEL2025_4CCAS du 20 mars 2025 portant vote du budget du CCAS pour l'année 2025 ;

Considérant la nécessité de réaffecter des crédits ;

Entendu le rapport de Monsieur le rapporteur ;

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- **VOTE** les modifications budgétaires suivantes sur le budget 2025 du CCAS :

Opération	Chapitre	Article	Libellé	Montant
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	011	611	Contrats de prestations de services	6 000.00 €
	011	6232	Fêtes et cérémonies	2 000.00 €
	Total des dépenses de fonctionnement			8 000.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	70	7066	Redevances services à caractère social	8 000.00 €
	Total des recettes de fonctionnement			8 000.00 €

DEL2025_8CCAS – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'EHPAD Beausoleil

Rapporteur : Monsieur le Président

Nomenclature : 7.5 – Subventions

Considérant que le Conseil d'Administration est compétent pour fixer les attributions de subventions aux personnes de droit privé ;

Considérant la nécessité d'aider financièrement l'EHPAD Beausoleil pour son projet de mise en place, via des organismes de formation, d'activités auprès des résidents ;

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- **VOTE** le versement d'une subvention exceptionnelle, en 2026, d'un montant de 300 € à l'EHPAD Beausoleil de Mours Saint Eusèbe ;
- **DE DIRE** que les crédits seront prévus à l'article 65748 du budget primitif pour 2026.

Mme BARNERON demande si les temps d'animation ont évolué au sein de l'EHPAD.

Monsieur le Maire lui répond par l'affirmative. L'EHPAD a recruté un animateur à temps complet.

Questions diverses

- **Organisation du repas des aînés 2025 :**

Le thème du repas du 13 décembre 2025 sera l'hiver. Les membres du CCAS approuvent le menu et font le choix des décorations de table.

Monsieur le Président précise qu'un stylo au logo de la Commune sera distribué à chaque invité.

- **Distribution des colis :**

Il est rappelé aux membres du CCAS que la distribution des colis se fera le 06 décembre 2025.

Fin de séance à 19h00

A Mours Saint Eusèbe, le 28 octobre 2025,

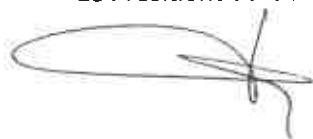
La Secrétaire de séance



Virginie COPPEL



Le Président du CCAS,



Dominique MOMBARD